L'évolution des rites hindous de la naissance dans la modernité mauricienne

Pavitranand Ramhota

Professeur Associé au Rabindranath Tagore Institute (RTI) de l'île Maurice.

Résumé : Cet article présente la symbolique et les pratiques rituelles qui, du temps de l'immigration indienne, entouraient autrefois la naissance d'un enfant. Ces rites avaient pour objet l'intégration immédiate de l'enfant dans les groupes de parents, maternels et paternels. Ces cultes autrefois célébrés sur le lieu de la naissance, au domicile des parents dans les camps des sociétés sucrières où ils résidaient, ont de moins en moins cours aujourd'hui quand ils ne disparaissent tout simplement pas. Le rituel de purification du bain de la mère et de l'enfant perdure car il est déterminant en ce qu'il assigne à l'enfant sa position particulière dans la société (avec un nom et une caste). Dans une première partie de l'article, il est question des rites de naissance tels qu'ils étaient pratiqués à l'époque de la vie dans les « camps sucriers ». Ensuite il s'agit d'examiner ce qui reste aujourd'hui déterminant dans les rituels pratiqués pour analyser en conclusion leur mutation, voire leur quasi-effacement dans l'île Maurice contemporaine.

Mots-clés : naissance, rites, île Maurice, histoire, anthropologie

Dans cet article, j'aborderai, dans un premier temps, les rites de naissance tels qu'ils étaient pratiqués à l'époque de la vie dans les « camps sucriers ». Ensuite je présenterai ce qui reste aujourd'hui déterminant dans les rituels aujourd'hui pratiqués pour analyser en conclusion leur mutation, voire leur quasi-effacement dans l'île Maurice contemporaine. Cette mutation rejoint les processus de transformation des cultes populaires dits « *kalimaï* », car les conditions de vie et de travail des femmes, comme les progrès de la médecine rendent impossible d'organiser ces rites en un même lieu, 12 jours durant. Nous avons montré (Chazan-Gillig & Ramhota : 2009) que les cultes populaires rendus aux sept divinités du « *kalimaï* » se sont considérablement transformés dans le contexte de la mondialisation de tous les marchés, fonciers, financiers, du travail et des produits dans l'océan indien occidental, où l'île Maurice est devenu un « pays nouvellement industrialisé » (PNI). De la même manière, je montrerai que les rites de naissance ne sont plus adaptés au rythme actuel de la vie moderne compte-tenu de la dispersion des familles élargies et des conditions de travail des femmes dans

le secteur des zones franches qui s'est développé depuis l'indépendance nationale dans toutes les petites villes secondaires de l'île.

En 1991, j'ai présenté l'île Maurice comme étant une petite île composée de plusieurs autres îles telles que St Brandon, Agalega, Diego-Garcia et Rodrigues. L'île Maurice est devenue indépendante en 1968 et une République en 1992. Elle est située dans l'Océan Indien occidental, à quelques 500 km à l'est de Madagascar et à 180 km environ au sud de l'île de la Réunion. Sa superficie compte environ 2040 km^2 pour une forte densité de population [1]. Au-delà de son petit territoire, l'île Maurice compte une diversité de paysages autant que de populations, aux origines, langues et religions différentes.

1 Le contexte historique

L'île Maurice a été découverte par les commerçants arabes avant qu'elle ne soit connue des navigateurs portugais qui sillonnaient l'Ouest de l'Océan Indien sur la route des épices de la Compagnie des Indes orientales. En 1598, une petite colonie hollandaise s'est installée à Maurice. Ils n'ont pas cherché à coloniser l'île, mais à exploiter les forêts, particulièrement le bois d'ébène. La littérature parle de la disparition du dodo. Lors de cette lointaine époque d'exploitation de l'île, il y eut quelques premiers essais de plantation de canne à sucre. Après le départ des Hollandais en 1710, la Compagnie française des Indes Orientales s'est appropriée l'île en 1715, suivie des premiers efforts d'installations durables en 1721. A dater de cette époque commence la mise en valeur agricole de l'île sous la forme d'une société de plantation esclavagiste qui faisait venir la main-d'œuvre des pays voisins d'Afrique et de Madagascar. L'économie de traite qui s'est développée sur place était en rapport étroit avec la légitimité de la propriété des terres accordées par le gouvernement. En effet, pour 20 esclaves possédés, les planteurs avaient droit à une concession de 156 arpents de terres cultivables (Teelock : 1998). C'est en 1735 que Mahé de La Bourdonnais, considéré comme le fondateur de la colonie fut nommé par la Compagnie des Indes comme gouverneur de la colonie. Le port initial de Mahébourg sera transféré à Port-Louis [2] et des grands travaux urbains seront entrepris en même temps que l'économie de l'île sera orientée dans le but de satisfaire autant que possible les besoins en subsistance de la population locale. Mahé de La Bourdonnais est reconnu par tous les historiens comme ayant été un visionnaire en matière de développement local articulé au commerce international. Les premiers indiens arrivés à l'île Maurice sont des Tamouls originaires du sud de l'Inde. Certains sont venus librement comme artisans ou commerçants, d'autres furent intégrés à l'économie de plantation comme esclaves. Ce premier fond de population indienne a été fortement christianisé. C'est pourquoi certains d'entre eux furent intégrés dans le système colonial à la « *population générale* ».

En 1810, Maurice devient colonie anglaise jusqu'en 1968. Durant les débuts de l'administration coloniale britannique, sous le gouverneur Farquhar, l'île Maurice affermit

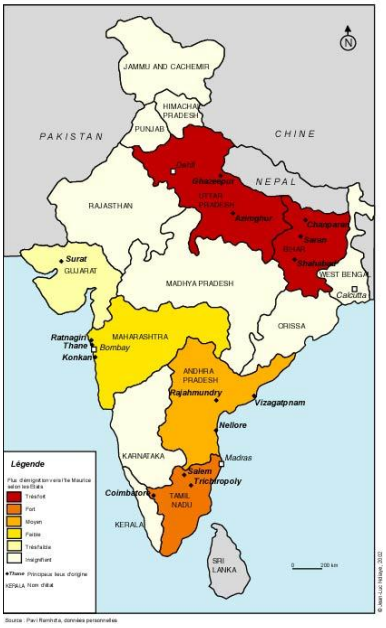
1. C'est l'une des plus fortes densités de population dans le monde

2. Le port de Mahébourg situé à la baie de 'Warwyck", lieu-dit rappelant l'arrivée du premier bateau hollandais, a été déplacé au port Nord-Est, actuel Port-Louis parce que les vents dominants, les cyclones et les récifs, rendaient cette partie de la côte dangereuse pour l'accostage des bateaux. *cf.* Documents des études sur le meilleur emplacement du Port dans les archives du Fonds Doyen au MSIRI.

sa position d'entrepôt des marchandises qui transitent dans l'Océan Indien occidental liant la route du cap et de l'Inde à propos du commerce des ports de l'atlantique et de la méditerranée. L'île Maurice devient « l'étoile de la mer des Indes » et un lieu de transit et de mouillage des bateaux du commerce à longue distance avant que les marchés coloniaux concurrents ne se ferment les uns aux autres, distinguant les pays de la zone franche des pays du Commonwealth. Le « *coolie-trade* » qui remplace l'exploitation de la main-d'œuvre forcée ouvrira l'ère proprement dite de colonisation anglaise, tandis que les anciens esclaves qui quittent plus ou moins les plantations après leur émancipation, sont remplacés par l'arrivée massive des immigrants indiens. Plus de 450 000 immigrants indiens sont arrivés avant 1865, 1/3 d'entre eux (environ 165 000) sont retournés dans leurs régions d'origine après leurs cinq années de contrat d'engagement (North Coombes : 1990). L'immigration indienne a bouleversé les équilibres socio-économiques antérieurs liés à l'économie de traite.

> "Richard Allen a parlé de révolutions démographiques et économiques partielles (1998) tandis que s'est développée dans la mouvance du développement sucrier une classe de petits planteurs indépendants qui ont participé à la formation du capital national par leur accumulation domestique [3]". (ibid : 2009. Cité).

Lieux d'origine des immigrants indiens à l'Ile Maurice



> "La majorité des immigrants engagés comme coolies en Inde [4], 60% d'entre eux, étaient originaires d'Uttar Pradesh et du Bihar au Nord est de L'Inde,

3. *cf.* Richard Allen : 1999. Où il met en évidence la naissance et le développement du "*capital domestique*" à l'île Maurice, concept-clef de cet ouvrage. *cf.* Bibliographie.

4. *cf.* Carte de localisation des émigrants venus de l'inde p. 28 de mon livre cité en référence (2009).

> seuls 33% des immigrants indiens venaient du sud de l'Inde, Tamouls et Télégous, tandis que 9% étaient des Marathis et des Gujeratis de la région du Maharashtra à l'Ouest de l'Inde" (ibid : 2009. 27).

Ils étaient d'origines géographiques, de castes et de langues différentes. Ainsi, les migrants du nord de l'Inde parlaient Hindi, ceux du sud Tamoul ou Télégou, ceux de l'ouest Gujerati et Marathi. En conséquence, les immigrants indiens ne peuvent être considérés comme un groupe homogène malgré leur commune appartenance à la religion hindoue (Hollup : 1994). Comme le Créole pour la population dite de couleur, le Bhojpuri deviendra une langue d'unification sociale pour les laboureurs indiens, qui ont cependant maintenu leurs traditions religieuses particulières dans des rites qui ont été réaménagés, réinventés dans le contexte de la vie quotidienne des camps sur les plantations (Jones : 1968) [5] sucrières.

Durant cette période de l'immigration indienne, s'est développé" un rapport particulier à la terre et à la plantation qui a débouché sur un mode commun d'enracinement (Chazan-Gillig : 2001), des propriétaires sucriers blancs avec les moulins – de type patrimonial – et de type contractuel pour les laboureurs tandis que la terre est devenue un facteur déterminant de la différenciation sociale" (ibid : 2009). Vers la moitié du 19^{e} siècle, les planteurs sucriers Blancs ont fait des donations de terres de 30 pieds sur 30 pieds à des associations de gens qui ont pu construire les premiers autels à leurs divinités (Ramhota : 1998). Les premiers temples tamouls ont été édifiés au moment où la plantation sucrière a pris son essor en 1852 (Sooriamoorthy : 1977). Ce mode d'enracinement indirectement lié à la propriété privée de la terre est une situation qui diffère de celle des laboureurs indiens à Trinidad à qui il avait été interdit de pratiquer leurs cultes sur les plantations (Klass : 1981).

2 Les rites de naissance à l'époque de l'immigration indienne

Le temps qui entourait la naissance à l'époque lointaine de l'émigration indienne était un moment extrêmement ritualisé, au cours duquel il y avait de nombreuses prescriptions et interdits à l'origine des pratiques sociales existantes dans les rites de naissance de la population hindoue. Ce système cérémoniel présentait d'importantes interconnexions entre les pratiques familiales, thérapeutiques et la sorcellerie (Pourchez, 2001). Leur importance était liée aux pratiques spirituelles de la religion hindoue qui permettaient à l'être humain d'avancer dans la vie jusqu'au stade ultime de sa libération. En effet, Les Hindous croient qu'il existe plusieurs cycles de naissance et de renaissance, appelés "réincarnation". La naissance d'un bébé était donc un passage qui participait des étapes franchies par toute personne pour que l'âme s'achemine vers d'autres naissances, vers d'autres morts, jusqu'à ce que la parcelle divine propre à chaque homme resurgisse, même si celle-ci pouvait sembler s'être égarée en prenant forme de chair et d'os. Sans cela, il n'y aurait plus eu ni vie, ni naissance, ni réincarnation. C'est pourquoi, la naissance d'un enfant dans une famille de religion hindoue est toujours l'occasion de manifestations de joie et de reconnaissance envers

5. L'auteur définit la plantation comme « une unité de production agricole destinée à la vente des produits (canne à sucre associée à la production vivrière sans élevage) qui emploie un nombre très important de main d'œuvre non qualifiée dont les activités étaient strictement contrôlées ».

Dieu et les divinités tutélaires, dites « *Devkul* », auxquelles les familles rassemblées pour cet événement adressent leurs prières. Il en est de même du mariage hindou, qui était et est encore avant tout célébré dans la perspective des naissances à venir. Plus qu'un partage de joies et de difficultés que les époux allaient partager, le mariage était considéré par les familles maternelles et paternelles comme étant le point de départ des naissances à venir. Si un couple ne parvenait pas à procréer, c'est la femme qui était considérée par les familles comme étant porteuse de malheur, selon le sens du terme péjoratif « *Bandine* ». Cette attitude négative à l'égard de toute femme stérile n'est pas nouvelle. Elle était fréquemment présente dans les sociétés traditionnelles. La sanction sociale vis-à-vis de la femme considérée comme responsable de la stérilité du couple était, cependant, indirecte. Car la capacité d'un couple à procréer était une responsabilité entièrement endossée par les femmes. La multiplicité des rites qui entourait la naissance d'un enfant était liée à son importance dans la société et à la manière dont il était considéré dans la vie des familles.

A l'époque de la vie dans les camps sucriers mauriciens, c'était les *femmes sages*, dites « *daï* », de plus de 50 ans, qui s'occupaient de l'accouchement. Ces sages-femmes traditionnelles n'étaient pas des professionnelles au sens où on l'entend aujourd'hui. Elles ne percevaient qu'une rémunération symbolique pour services rendus : des bracelets, un sari, un corsage, du riz ou un peu d'argent. La sage-femme était, le plus souvent, payée en nature, mais aussi en argent. Ainsi, une famille modeste pouvait dépenser environ une centaine de roupies en guise de gratitude, de remerciements à la sage-femme qui avait aidé les femmes de la famille au moment de l'accouchement. Les sages-femmes les plus célèbres avaient toutes ce qu'on appelle à la campagne "des mains de guérisseuses" capables, par exemple, de remarquer les tensions pouvant s'exercer sur les hanches après l'accouchement et les réduire pour que le bassin de l'enfant soit bien à sa place. Quand, dans un village, la sage-femme ou le guérisseur traditionnel obtenaient de mauvais résultats, ils cessaient naturellement d'exercer, ce qui n'était pas un drame pour eux dans la mesure où ils ne dépendaient pas de cette activité pour assurer leur pain quotidien. D'une manière générale, les femmes considérées comme de bonnes sages-femmes étaient très attentives et s'informaient du moment de la naissance des enfants à venir, de ceux qui faisaient partie de leur parenté (au sens large). Lorsque le jour de l'accouchement se précisait, la sage-femme, souvent apparentée, intervenait auprès de la future mère qui était aussi prise en charge par les femmes de la famille : mères des époux, sœurs et belles-sœurs, cousines, parfois voisines… Tout le monde féminin s'activait pour les préparatifs de l'accouchement : linge blanc, draps, eau bouillie, désinfectant… La grand-mère était aussi présente, car, non seulement elle appréciait d'être conviée à participer à l'accouchement, bien plus, sa présence était dans tous les cas considérée comme un honneur pour les familles des époux. Bien que n'étant pas considérée comme sage-femme spécialiste de l'accouchement, les conseils de la grand-mère et son soutien étaient appréciés du fait de son statut et de son expérience. Ainsi, dans ma propre famille, mon arrière-grand-mère et ma grand-mère ont été conviées aux accouchements qui ont eu lieu. L'accouchement était un moment très particulier durant lequel le monde des femmes faisant partie des familles alliées s'activait pour que tout se passe au mieux tandis que les hommes ne trouvaient pas facilement leur place, d'autant que la femme, par pudeur, souhaitait rarement la pré-

sence de son mari. Parfois, la parturiente n'avait pas vraiment le choix de la manière dont il serait procédé : pour son premier enfant, elle retournait, souvent, chez sa mère. La plupart du temps, le nombre de femmes présentes à un accouchement était très important. Il faut dire que beaucoup de choses étaient à préparer comme les tisanes auxquelles étaient toujours ajouté de la cannelle qui était une épice censée avoir des effets positifs sur les contractions. Certaines femmes massaient la mère, l'aidaient à marcher ou à s'asseoir tant que c'était encore possible et la mettaient dans la position considérée comme étant la plus favorable à l'accouchement.

Le rituel de la naissance accompagne le processus de l'accouchement durant lequel est brûlé de l'encens dans la pièce où l'enfant va naître, de manière à assainir l'air et à neutraliser les éventuels mauvais esprits. Rappelons à ce propos que les cultes contre la sorcellerie sont pratiqués la nuit par des veuves non remariées appelées « *Dayn* », dans un lieu retiré du village (Chazan-Gillig & Ramhota : 2009, 54, 216-219). Ces femmes invitées par la famille, jouent un rôle positif en tenant éloignés les mauvais esprits qui pourraient s'emparer du nouveau-né et même le tuer.

On comprend alors que c'est la famille élargie dans les deux lignes, maternelle et paternelle, qui agit directement au cours de l'accouchement au domicile parental des époux. Il peut y avoir jusqu'à dix femmes présentes sur le lieu de l'accouchement. Elles racontent des histoires, relatent des traditions à la parturiente en travail. Comme cela peut durer de nombreuses heures, surtout quand il s'agit d'un premier enfant, les femmes encouragent la future maman, la rassurent et l'engagent à pousser pour rendre efficaces les contractions qui débouchent sur la venue de l'enfant et son premier cri, signe de sa vitalité.

Quand l'enfant paraît, il est enveloppé d'un linge blanc et la sage-femme est la première à avoir l'honneur de murmurer à l'oreille de l'enfant les mots sacrés prononcés à ce moment-là. Ce sont « Om ! Om ! Om ![6] » Si le nouveau-né est un garçon, on fait sonner le pot de cuivre « *lota* » en le frappant avec des cuillères. Les hommes qui attendent de l'autre côté de la porte, avec anxiété, se réjouissent. Dans l'hypothèse de la naissance d'une fille, on n'entend rien, on ne sonne pas. Ensuite, le père qui se trouve dans l'antichambre est invité à voir le nouveau-né, son enfant. Toute visite extérieure, de la maman et de l'enfant, y compris celle du père, est entourée de grandes précautions visant à chasser les mauvais esprits « *najar* » « *le mauvais œil* » (ou « *mauvais airs* »), auxquels on croît dans de nombreuses sociétés, comme c'est le cas aussi dans les sociétés d'obédience musulmane et la plupart du temps pour les sociétés des côtes méditerranéennes. L'accouchement est une situation considérée par les religions populaires comme étant propice à l'infiltration de forces nuisibles invisibles. C'est pourquoi, à l'époque du « *coolie trade* », les femmes de religion hindoue, présentes à la naissance d'un enfant, déposaient des balais et du charbon à l'entrée de la porte d'où venaient les visiteurs. Et si quelqu'un d'autre que le père demandait à visiter la mère et l'enfant, ces personnes devaient d'abord rester quelques temps dans la pièce qui précède la chambre, juste le temps nécessaire pour neutraliser les éventuels mauvais esprits susceptibles d'accompagner les visiteurs.

6. Om constitue une syllabe sacrée qui renvoie aux trois dieux, Brahma, Vishnu et Shiva.

A ce rituel de purification s'ajoute une autre pratique au moment où le cordon ombilical est coupé. La sage-femme aidée par les femmes apparentées versent de l'eau dans un pot en cuivre « (*lota*) » et l'offrent à la déesse de la Terre « (*dharti maa*) ». Une fois le pot rempli d'eau, il est passé sept fois autour de la tête de la maman pour enlever l'éventuel « mauvais œil ». *La mère reçoit des offrandes comme des fruits, des fleurs identiques à celles qui sont généralement offertes lors d'une cérémonie aux divinités du culte de* « Kali », également appelée « *kalimaï* »[7]. On met le camphre sur une assiette ou dans un pot de terre placé sur le nombril de la mère et on l'allume puis on le pose sur un arbre de bambou symbolisant la fertilité à venir. Au fil des années, l'arbre pousse et selon l'état de l'arbre, on peut vérifier que l'enfant se porte plus ou moins bien. S'il y a une rivière, c'est là, de préférence, qu'aura été posé le pot avec le camphre, près de la maison, là où se l'on plaçait très souvent les plus anciens autels de « *Kali* ». Tout le rituel concernant l'eau se pratique près de la maison. Par la suite, la maman, nouvelle accouchée peut vaquer à son travail ménager puisqu'elle est considérée comme étant pure. Quand le cérémoniel a eu lieu au bord de la rivière, les femmes prennent un balais et le passent le long du corps de la mère avant qu'elle ne pénètre le seuil de sa maison : la femme/mère est alors considérée comme étant vraiment pure.

Le troisième aspect du rituel a trait à l'alimentation de la mère nouvellement accouchée. C'est la grand-mère ou à défaut, la sage-femme qui prépare le premier repas. Celui-ci est particulier : il contient diverses épices traditionnelles, supposées donner des forces et accélérer la convalescence de la mère. Ces épices bouillies de diverses qualités dites « *ajhwain* » sont absorbées par la mère chaque matin au petit-déjeuner durant douze jours car la maman ne doit pas absorber d'eau plate. On prépare aussi le « *massala* » confectionné avec du sucre, du « *ghee* », des amandes, du coco râpé et des épices. Ce breuvage est censé favoriser la montée du lait maternel pour nourrir le nourrisson. De plus, la maman doit manger des lentilles, du « *bomli* » produit qui intervient sur l'abondance du lait maternel. Les lentilles sont cuites selon la recette traditionnelle des grands-mères qui ajoutent plusieurs herbes et ingrédients comme le poivre, le girofle, « *l'elaïti* » (cardamone), le « *chansur* », le gingembre sec, le « *mangrila* » (Epice indienne qui est forte et donne de la force) etc. A cela s'ajoute un autre plat que doit aussi consommer la jeune mère. Le « *kasar* »(qui est une sorte de petit pain rond fait de riz grillé avec du sucre, du gingembre) et des « *meti* » (Fenugrec) écrasés et mélangés avec du sirop. Ces mets doux quand ils sont durs, peuvent être conservés durant des mois.

Le cinquième jour de la naissance de l'enfant, le rituel « *mundan Sanskar* » (une cérémonie durant laquelle le crâne du nouveau-né est rasé) est pratiqué. La tête du bébé est rasée soit par un « *(nai)* »(coiffeur), soit par des communautés d'eunuques dans certaines régions du nord de l'Inde. Cet acte a pour fonction de dégager la tête du nouveau-né pour qu'il puisse mieux respirer. Ce dernier rituel de purification destiné à apaiser les démons met en évidence à quel point l'accouchement est considéré comme étant impur, par nature.

7. Lieu de culte de la Déesse mère Kali

La cérémonie du sixième jour s'apparente à un rite de fondation, comme c'est le cas dans les autres pays de l'Océan Indien à Madagascar, La Réunion, où le placenta de la mère est enterré. Là où le placenta est enfoui se situe l'origine première de la résidence d'une personne. La résidence est matrilocale alors que la succession est patrilinéaire (Chazan-Gillig : 1991). A l'île Maurice, on versait du lait, des fleurs, on allumait le camphre pour vénérer la terre « *dharti maa* » (Déesse Terre) et c'est la mère qui faisait la bénédiction en disant : « on versant le lait, je vous garde en toute fraicheur et je vous demande de nous garder dans la même fraicheur. Je vous prie de garder mes familles en bonne santé et en prospérité ».

Ce rituel symbolise l'importance de la matrilocalité de la résidence, sorte de compromis passé entre les deux lignes, patrilinéaire et matrilinéaire. Les cultes populaires « *kalimai* » (un lieu de prière où il y a un autel érigé en ciment maçonné avec de la chaux, allongé d'un mètre selon le bâtisseur de localité. On y place aussi sept pierres arrondies qui représentent les sept sœurs déesses, dont la divinité principale qui est la mère Kali.) que j'ai étudiés présentent des similitudes si l'on considères les offrandes faites à « *Kali* » (la Déesse Kali) dans le culte des sept sœurs (Chazan-Gillig&Ramhota : 2009, 278-284) et quand on sait qu'il s'agit d'une institution du dehors, marquée par la matrilocalité, le sens du rituel est bien d'unir les deux familles alliées toujours susceptibles d'entrer en conflit, raison pour laquelle les rituels de purification sont si importants au cours de l'accouchement et des 12 jours qui suivent.

Vient enfin le rite du neuvième jour qui est celui du grand bain, encore un rituel de purification. Le bain est préparé de la manière suivante : on fait bouillir de l'eau avec des feuilles d'eucalyptus, des feuilles rouges pour que la mère n'ait pas mal aux reins, un nombre impair d'herbes médicinales. C'est ainsi que la sage-femme prépare le bain qui sera pris par la mère et l'enfant. La jeune mère est considérée comme impure durant 12 jours, tant que le sang lié à l'accouchement n'a pas disparu. C'est pourquoi, elle n'est pas autorisée à faire des prières. Elle est interdite de toute activité religieuse, laquelle est compensée par les rites pratiqués par toute la famille réunie. C'est lors d'un rituel spécifique que l'identité de l'enfant est donnée par le prêtre, un « *brahman* » (haute caste dans la société hindoue) qui prononce son nom, en rapport avec l'identité de caste des familles alliées. Ce rituel qui donne son nom à l'enfant associe entre elles, hautes et basses castes. Le prêtre de haute caste « Brahman » récite par cœur les versets sacrés, transmis par les grands-parents originaires de l'Inde, tandis qu'il assiste au rite proprement dit du « *Namakarana »* que j'évoquerai plus loin.

3 Transformation du rituel

L'aspect le plus important des rites de naissance est, sans conteste, 1e moment où il est donné un nom à l'enfant. Ce rite est appelé « *Namkarana ».* Il clôture la longue période durant laquelle la jeune accouchée est considérée comme impure. Complexe et diversement pratiquée, l'attribution d'un nom à l'enfant est régie par des règles sociales précises qui obligent les personnes à s'asseoir dans un certain ordre, les unes à côté des autres, dans une direction et à une heure précises tandis que le bois choisi

pour allumer le feu sacrificiel fait l'objet d'une attention particulière. Le bois utilisé est le camphre. Le prêtre murmure les versets sacrés à l'oreille du bébé. On assiste ici à la première socialisation du nouveau-né dans le cadre d'une identité accordée au cours du rite en fonction de critères complexes d'appartenance sociale des familles. Moment essentiel, l'acquisition du nom se fait en différentes étapes et selon des modalités particulières. Le rite que j'ai tout particulièrement étudié a été effectué une fois le bain de la mère et de l'enfant terminés. L'enfant qui était assis dans les bras de sa maman est pris par la sage-femme au milieu d'un brouhaha, d'une cacophonie de sons effectuée par les femmes qui tapent avec des cuillères sur un plat en acier afin que le bébé se familiarise avec le bruit. Puis, l'enfant est jeté en l'air et rattrapé pour qu'il fasse connaissance avec l'atmosphère. Il passe ensuite, de mains en mains, celles de toutes les femmes qui ont préparé un produit fait « *d'oncho* », de « *jawain* » et de « *jira* » qui sont des épices indiennes que les femmes tiennent dans leurs mains [8]. Ce produit est supposé empêcher l'enfant d'attraper ce qu'on appelle de *mauvais airs* ». Le produit confectionné sera par la suite jeté dans le feu et brûlé. Le bébé est alors mis dans un van de riz tandis que la sage-femme et les parents écrivent le nom de l'enfant dans le riz. Le père souffle ensuite ce nom aux oreilles du bébé en même temps qu'il lui donne du miel dans la bouche avec une petite cuillère en argent ou en or, le dédiant à « *Shakti* », la déesse protectrice.

Il existe plusieurs variantes de ce rituel « *Namkarana* », selon que les familles sont plus ou moins détachées des croyances de la religion populaire ou qu'elles mettent plus ou moins l'accent sur les aspects officiels, savants de la religion hindoue. Mis à part le rituel de purification par le bain durant lequel les épices ont été dissoutes, il existe d'autres traditions comme celle qui est censée permettre à la jeune femme accouchée de retrouver sa bonne condition physique, plus ou moins dégradée par l'accouchement. Tandis que la pratique de dissolution du produit s'est stabilisée au cours du temps, les pratiques visant à redonner des forces à la jeune mère sont variables. Par exemple, il y a celle qui consiste à placer l'enfant dans son berceau, la jeune mère placée debout, les jambes écartées, au-dessus d'un réchaud rempli de braises. La sage-femme ajoute du « *jawain* » (Graine d'une plante originaire du sud de l'Inde proche du carvi, du cumin et de l'aneth). Son goût rappelle celui du thym dans le feu. Le réchaud ainsi placé entre les jambes de la mère réchauffe le vagin qui, de cette façon, devrait reprendre sa forme originale au plus vite, c'est pourquoi la mère se tient debout au-dessus du lit du bébé. Cette thérapie prescrite par les médecins traditionnels « *dewassia* » [9] pour le mieux-être de la mère est administrée simultanément pour le bien-être futur du bébé. Les mêmes médecins traditionnels préparent une amulette composée de grains de moutarde, de sel, de piments secs. Le tout, enveloppé d'un tissu noir, est attaché au poignet du bébé. Cette amulette est censée protéger l'enfant des mauvais esprits. Le même jour, une balançoire est fabriquée pour permettre à la mère de bercer son bébé. Les femmes du village se regroupent en entonnant la chanson traditionnelle « *lalna* » (chanson folklorique de la naissance d'un nouveau-né rythmée par le tambour) « *dho-*

8. Les épices confectionnées avec les graines d'une plante originaire du sud de l'Inde proche du carvi, du cumin

9. L'Officiant de la cérémonie qui agit en qualité de kali. Il entre en transe pour invoquer la déesse.

lak » [10]. D'autres chants sont aussi chantés comme le « *sohar »* [11] en balançant le nouveau-né.

Quant à l'attribution du nom, il n'est pas choisi par hasard. La première syllabe du prénom de l'enfant rappelle l'heure de sa naissance. A partir de cette information, l'astrologue anticipe les moments importants de la vie de l'enfant. Ces prédictions fondent les variations dans le temps du rituel étant donné que le nom d'un enfant est généralement celui d'une divinité « (*Ganesh, Indrani, Ganga*) ». C'est le nom de l'enfant qui détermine les rituels particuliers pratiqués par les parents. Il est lié à l'origine de ses parents et choisi au moment de sa naissance. Le nom doit être en accord avec les lois de l'astrologie. La tradition est enracinée dans les pratiques de l'astrologie et la modernité déterminée par le choix des rituels fait par les parents. Tradition et modernité sont associées mêlant d'une certaine manière la religion savante fixée définitivement par l'astrologie à la religion populaire référée aux divinités et croyances auxquels les ancêtres des familles ont été historiquement attachés depuis l'origine des migrations indiennes. C'est, en définitive, le vécu qui tranche dans le choix du nom puisqu'il est fait référence aux noms des ascendants paternels, grands-pères ou pères, s'il s'agit d'un garçon. Remarquons que c'est le père qui murmure à l'oreille droite du bébé son nom, après quoi, il mange un met sucré : miel et sucre, et toutes les personnes présentes bénissent le nouveau-né en mangeant aussi les mêmes mets sucrés préparés. Dans tous les cas, le bain de purification de la mère et de l'enfant vient avant la procédure d'attribution du nom à l'enfant.

Les rites qui sont prévus en plus du bain sont variés et c'est là que l'on objective le mieux les différences statutaires, de caste, entre les familles. Les rituels que j'ai observés diffèrent, non pas au moment du bain, mais en fonction de la plus ou moins grande proximité des familles vis-à-vis de la religion populaire ou savante, au moment de l'attribution du nom à l'enfant. Dans tous les cas, le nom de l'enfant est dévoilé par le père quand c'est un garçon, la société indienne marquant ainsi le caractère patrilinéaire de la succession des familles. Le bain a lieu entre les dixième et douzième jours, ni avant, ni après. Avant le bain, la mère applique du « *khôl »* [12] sur les yeux du bébé. C'est à l'oreille droite que le père murmure son nom au bébé, selon la symbolique d'opposition droite/gauche, respectivement pur/impur.

En réalité, l'observation des rituels de la naissance donne de grandes précisions sur les cadres de référence historique des familles et leur mode de production en termes de différences statutaires dans la société locale. L'agencement d'un rituel, lorsqu'il mêle la religion populaire et la religion savante, rend compte, comme je l'ai observé dans l'étude des cultes de « *Kali »*, de ce que les divisions de caste ont pris une forme particulière à l'île Maurice dans la mesure où elles ont été produites au moment des toutes premières différenciations des générations qui ont enregistré les premiers descendants indiens natifs de l'île Maurice. L'ancienneté des migrations a joué un très grand rôle dans le jeu des différenciations premières entre les familles installées dans les camps sucriers (Chazan-Gillig & Ramhota : 2009, 143-166) [13].

10. Tambour
11. Chanson folklorique de la naissance.
12. Ingrédient noir qu'on met sur les cils des yeux.
13. Description du kalimaï de Beauvallon.

Quels que soient les rituels qui font partie de la naissance d'un enfant, ce sont les rites de purification qui ponctuent la vie de la mère et de l'enfant jusqu'à sa troisième année. On comprend mieux alors pourquoi la société indienne s'est différenciée en castes, ce qui est somme toute le référent religieux /culturel principal (Dumont, 1980). Au-delà des croyances particulières, au-delà de la religion fut-elle populaire ou savante, la culture est « ce qui reste quand on a tout oublié ». La permanence de la structuration religieuse hindoue ne serait-elle pas le lieu de la mutation de la religion en culture par la mémoire des migrants attachés à leurs divinités tutélaires qu'ils ont réinventées en situation de migration ?

Les rituels de purification qui suivent la naissance d'un enfant jusqu'à 12 ans assurent la pérennité structurelle de la société différenciée en castes.

En effet, à six mois, se célèbre le rite « *anaprasna* », au moment où le bébé est sevré et où il prendra son premier repas. On lui donne du riz en grains bien écrasés ou de la farine mélangée à du lait. Entre 1 et 3 ans, plus fréquemment à 1 an, le rituel « *chûdakarma* » est célébré au moment où l'on effectue la première coupe des cheveux de l'enfant afin de retirer de sa tête toutes les impuretés qui auraient pu subsister dans ses cheveux suite à l'accouchement. Le dernier rite qui clôture la phase de l'enfance de 7 à 12 ans est appelé « *l'upanayana* », cordon sacré. C'est à nouveau un rite de purification célébré dans certaines familles, par les seuls hindous de caste pure, c'est –à-dire les Brahmin, mettant en évidence la manière dont les différences statutaires connues en Inde ont été reproduites par le jeu des générations à partir des cultes populaires fondés sur une réinvention des traditions relatives aux divinités tutélaires en Inde. Ce dernier rituel de purification est le seul signe intangible de l'appartenance originelle à une haute caste. Il a été célébré au moment même de l'installation des migrants à l'île Maurice, foyer de peuplement Hindou durant la dernière moitié du 19ème siècle et au début du 20ème. Ce petit rituel marque l'entrée officielle du jeune garçon dans la société hindoue. Celle-ci a généralement lieu entre l'âge de sept et douze ans. Le jour de la cérémonie, on rase la tête du jeune enfant. Après avoir pris un bain et répété les versets « *mantras* » appropriés sous la direction d'un prêtre brahmane, le jeune homme revêt pour la première fois le cordon sacré, qui passe sur l'épaule gauche et pend sous l'aisselle droite. Il devra porter ce cordon douze jours durant en observant les règles de sa caste. Les basses castes n'ont aucun droit à célébrer ce rituel. Mais avec le processus de brahmanisation de la société dont j'ai parlé (ibid : 1991), les indo-mauriciens de basse caste portent également le « *Janev* » qui était autrefois le cordon sacré désigné pour un prêtre « *brahmin* ». La démonstration est faite *a contrario* que seule la distinction statutaire est déterminante, plus encore que la descendance patri lignagère, et qu'il n'est pas possible d'opposer un interdit majeur à un groupe de parenté qui s'octroie, pour des raisons variées, la qualité distinctive de haute caste. Dans les rituels de la naissance et durant la petite enfance, la gauche et la droite s'opposent invariablement. Plus précisément ici, le cordon sacré symbolisant le cordon ombilical passe de l'épaule gauche à l'aisselle droite.

4 Vers la régression des rites de la naissance

Il y a encore un siècle, en milieu rural, les traditions d'autrefois se perpétuaient encore[2]. De nombreux Mauriciens faisaient appel à des procédés magiques protecteurs et les femmes avaient encore le sentiment d'être accompagnées d'esprits invisibles censés les guider. De nos jours, les actes médicaux ont remplacé les rituels et la grande famille élargie autrefois groupée a éclaté, s'est dispersée dans l'île de sorte qu'il est devenu difficile pour les uns et les autres de se déplacer à chaque naissance ou à chaque rituel jusqu'à ce que l'enfant atteigne ses six mois, âge du sevrage. La participation des gens aux cérémonies est devenue plus rare. Il en est ainsi des rites qui accompagnant la naissance d'un enfant dont on a vu qu'ils peuvent être nombreux. A la distance géographique et la dispersion s'ajoutent les difficultés économiques. Peut-on cependant parler de déshumanisation même si la future mère, moins entourée durant sa grossesse et au moment de l'accouchement a l'impression d'être malade ?

A présent, la prise en charge de la grossesse qui suit de plus en plus un processus de médicalisation semble devoir aboutir à une intervention chirurgicale du fait de protocoles de surveillances systématiques qui interviennent périodiquement durant la grossesse. Elle est jalonnée tout au long des neuf mois de gestation d'actes médicaux à répétition. On assiste aujourd'hui à un changement de comportement de la femme enceinte qui a perdu ses repères. La confiance qu'elle avait en elle lorsqu'elle était entourée des femmes d'expérience de sa famille, celles qui ont déjà été mères à plusieurs reprises, tend à disparaître. Durant l'accouchement, la médicalisation se poursuit avec la péridurale qui rend les femmes plus passives et moins actives au moment d'accoucher. Cette médicalisation se poursuit après l'accouchement. L'accouchement à domicile a laissé la place au recours aux hôpitaux ou aux cliniques. Le nouveau-né lui-même est désormais systématiquement placé en peau à peau avec la maman durant les deux premières heures de sa vie.

Certaines femmes, non familiarisées avec les méthodes actuelles de la puériculture, semblent perdre leur assurance et doutent de leur capacité à être une bonne mère. Elles cherchent néanmoins à se préparer, à accueillir leur futur enfant, à la fois physiquement, matériellement, mais aussi psychologiquement. Les traditions et les rituels décrits plus haut portent en eux des formes de sécurisation par l'aide des femmes dès les premiers jours de l'arrivée du bébé. Il est cependant nécessaire de dire que les rituels de naissance, d'une durée approximative de trois jours, sont devenus trop lourds. Ils sont difficiles à intégrer dans une vie moderne, faite de travail à temps plein, divisé en équipe alternant les heures de travail de jour comme de nuit. La tradition s'est allégée en limitant le nombre de ces rituels.

Bibliographie

Akrich, M., & Bernike P., 1996, *Comment la naissance vient aux femmes. Les techniques de l'accouchement en France et aux Pays-Bas.* Paris : Delagange / Synthélabo, collection "*Les Empêcheurs de Penser en Rond*".

Allen R., 1999, *Slaves, Freedom and Indentured Labourers Colonial Mauritius.* Cambridge : Cambridge University Press

Bajpai, Smita Vd., & Dr. Sadgopal M. (éd.), 1996, *Her Healing Heritage...* Ahmedabad : Centre for Health Education Training and Nutrition Awareness.

Bel, A., 2000, « Lettre ouverte aux sages-femmes. (A celles qui luttent contre la surmédicalisation de la naissance) », *Les Dossiers de l'Obstétrique,* 280, février, p. 15-18.

Chazan-Gillig S. et Ramhota P., 2009, *L'Hindouisme mauricien dans la mondialisation.* Paris : Karthala

Chawla J., 1994, *Child-bearing and Culture.* New Delhi : Indian Social Institute.

Chazan Gillig S., 2001, « Circulation migratoire et délocalisations industrielles à l'ile Maurice », *in Sociétés Contemporaines*, n° 43, pp 49 – 66.

Class M., 1981, *East Indians in Trinidad.* New-York : Columbia University Press.

Coombes N., 1990, *Essays on Indentured Indians in Natal.* New-York : Yorkshire Peepal Tree Press.

Davis-Floyd, Robbie E., & Fishel Sargent C. (éds.), 1997, *Childbirth and Authoritative*

Knowledge : Cross-Cultural Perspectives. Berkeley : University of California Press.

Dumont L., 1970, *Homo hierarchicus : Essai sur le système de castes.* Paris : Gallimard.

Hollup O., 1994, « The Disintegration of Caste and Changing Concepts of Indian Ethnic and Identity in Mauritius », *Ethnology,* n° 33, p. 92-106.

Jones W.O, 1968, « Plantations in David Sills », *International Encyclopedia of the Social Sciences*, Vol 12, p. 1120-1138.

Pourchez L., 2001, « La réinterprétation réunionnaise des apports de la biomédecine dans le domaine de la naissance et de la petite enfance », in *Santé, société et cultures à la Réunion. Anthropologie médicale, psychiatrie,* Jean Benoist (éd.). Paris : Karthala, p. 75-90.

Leslie J., 1991, *Roles and Rituals for Hindu Women.* Rutherford : Fairleigh Dickinson, University Press.

Odent M., 1998, « Le moment de la naissance peut avoir de profondes répercussions sur le reste de la vie », *Bio contact,* p 70. `http://portail.naissance.asso.fr/docs/odent1.htm`

Odent, M., 2001, *L'Amour scientifié.* Paris : Jouvence.

Sooriamoothy R., 1977, *Les Tamouls à l'ile Maurice.* Port Louis : Henry & Cie.

Teeluck V., 1998, *The Bitter Sugar Slavery in 19th Century Mauritius.* Moka : Mahatma Gandhi Institute.

Tewari L., 1988, « *« Sohar »* Childbirth Songs of Joy *», Asian Folklore Studies*, pp257-276.

Wadley, S., 1977, « Women and Symbolic Systems : Women and the Hindu Tradition ». *Signs*, Autumn, pp 113-125.

Weber M., 2003, *Hindouisme et Boudhisme.* Texte inédit, traduit et présenté par Kalinowski I. et Lardinoi R. Paris : Flammarion.

Glossaire des termes employés dans le texte

Ajwain	Plante originaire du sous-continent qui est aussi cultivée dans plusieurs pays du Moyen-Orient. Les graines d'ajwain [carrom] parfument les légumes rissolés dans du mantègue (beurre frais) et de la moutarde.
Bandine	Femme infertile.
Bomli	un poisson mince d'origine de L'inde plus précisément à Mumbai
Brahmin	Une haute caste dans la société hindoue.
Chansur	Cressons alénois
Dai	Sage-femme
Dayn	Sorcière.
Dewassia	L'Officiant de la cérémonie qui agit en qualité de kali. Il entre en transe pour invoquer la déesse
Dharti maa	Déesse terre
Dholak	Tambour.
Ganesh	Dieu représenté par une tête d'éléphant. Fils de Shiva et Parvati, il est considéré comme dieu de la sagesse et de la prospérité.
Ganga	La déesse du Gange.
Ghee	Mantègue [beurre frais]
Indrani	La déesse Luxmi, qui représente la splendeur.
Janev	Le cordon sacré désigné pour un prêtre « brahmin ».
Jawain	Graine d'une plante originaire du sud de l'Inde proche du carvi, du cumin et de l'aneth. Son goût rappelle celui du thym
Jira	Graine de cumin.
Kalimaï	Un lieu de prière où il y a un autel érigé en ciment maçonné avec la chaux, allongé d'un mètre selon le bâtisseur de localité, où on place sept pierres arrondies qui représentent les sept sœurs déesses, dont La divinité principale est la mère Kali.
Kasar	Petites boulettes consistant en riz grillé, sucre, gingembre, et fenugrec.
Lalna	Chanson folklorique de la naissance d'un nouveau-né.
L'elaïti	Cardamon.
Lota	Pot de cuivre.
Mantras	Versets épiques et religieux.
Mangrila	Epice indienne qui est forte et donne de la force.
Massala	Mélange d'épices.
Meti	Fenugrec
Mundun Sanskar	Une cérémonie où fait raser la crâne du nouveau -né
Nai	Coiffeur qui rase la crâne d'un nouveau-né.
Namkaran	un rite où ont donné un nom à l'enfant
Oncho	Le fait de passer sept fois autour de la tête les ingrédients de sel, piment rouge sec, un brin de balaie, de la graine moutard jaune.
Sohar	Chanson folklorique de la naissance.